

**Arrêté du 13 juin 2012 portant cessation de fonctions (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance d'Arras**  
**NOR : JUSB1226459A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant la garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Thérèse SAVARY, adjointe administrative principale de deuxième classe, en sa qualité de régisseuse suppléante du tribunal de grande instance d'Arras.

**Article 2**

Mme Dorothee CASTELLI, greffière du deuxième grade, est, à compter du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de DOUAI, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 13 juin 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**